



MUNICIPALITÉ DE Saint-Valère

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ARTHABASKA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 12 août 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

RÉSOLUTION: 2024-08-282 / INVITATION À LA RENCONTRE DE LANCEMENT DES TRAVAUX – PRIORITÉS RÉGIONALES OVT DU CENTRE-DU-QUÉBEC

CONSIDÉRANT l'invitation adressée par la présidence de la Table des MRCs Centre du Québec à prendre part à la rencontre de lancement des travaux -Priorité Régionales OVT du Centre du Québec à l'hôtel Monfort Nicolet à Nicolet le jeudi 03 octobre 2024;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Valère est un acteur de cette démarche et qu'il ya lieu pour la municipalité de faire prévaloir ses priorités et les enjeux de sa zone;

Sur la proposition de la conseillère Nadia Hébert et appuyée par le conseiller Éric Morissette et résolu :

- **QUE** le conseil municipal de Saint-Valère désigne le conseiller Guy Dupuis et le conseiller Jacques Pépin à prendre part à cet atelier de réflexion qui se tiendra le jeudi 3 octobre 2024 à l'hôtel Monfort Nicolet à Nicolet, 1141, Saint Jean Baptiste, Nicolet J3T 1W4;
- **QUE** sur présentation d'un rapport les frais de Kilométrage des élus municipaux, il est consenti au remboursement de ces frais respectifs pour leur participation à cet atelier de réflexion pour le compte de la municipalité de Saint-Valère.

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **15 août 2024**.

Karl Peguy Saint-Fort

Directeur général et greffier-trésorier